



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Voies navigables

Question écrite n° 2997

Texte de la question

Connaissant les difficultés structurelles que rencontrent les transports fluviaux, et particulièrement l'artisanat batelier, M Jean Guigne demande à M le secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports et de la mer, chargé des transports routiers et fluviaux, s'il ne serait pas souhaitable de mettre en œuvre un plan de remise en état du balisage radar sur la Seine, et singulièrement en aval de Paris. En effet, cette mesure serait en tous points préférable aux dispositions actuelles qui consistent dans l'envoi périodique, par les services de la navigation, d'avis à la batellerie l'informant de la progressive mise « hors service » de ces aides à la navigation, et invitant les usagers à naviguer avec prudence pour tenir compte de leur disparition.

Texte de la réponse

Reponse. - Le balisage radar sur la Seine fait l'objet d'une campagne annuelle de remplacement de bouées endommagées supportant les échos radar. Mais cette année les crues du printemps ont été particulièrement dévastatrices et les contraintes budgétaires n'ont pas permis de dégager, aussi rapidement qu'il eût été souhaitable, les crédits nécessaires pour pallier les dégâts causés par ces crues. Dès le début de l'année prochaine un crédit complémentaire de 250 000 francs sera mis en place en vue de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Guigne Jean](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2997

Rubrique : Transports fluviaux

Ministère interrogé : transports routiers et fluviaux

Ministère attributaire : transports routiers et fluviaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2646